

Technicien.ne aménagement et gestion des milieux naturels de parcs départementaux

Pôle aménagement et développement durables - Direction de la nature, des paysages et de la biodiversité - Service des parcs urbains	
Classification	<p>Métier de rattachement : <i>sans objet pour le moment</i></p> <p>Filière : Technique</p> <p>Poste de catégorie B relevant du cadre d'emploi des technicien.ne.s territoriaux ou agent.e.s de maîtrises confirmé.e.s</p> <p>Lieu d'affectation : Saint-Denis</p> <p>Fonction d'encadrement : Non</p> <p>Quotité de travail : 100 %</p>
Environnement du poste de travail	<p>Direction : Direction de la nature, des paysages et de la biodiversité</p> <p>Service : Service des parcs urbains</p> <p>Bureau : Etudes et travaux</p> <p>Cellule/Pôle/Secteur :</p> <p>Composition de l'équipe du bureau : 2A – 3B</p>
Position du poste dans	Supérieur hiérarchique direct : Chef du bureau études et travaux

Raison d'être du poste :

Fortement engagée en matière de transition écologique et de la préservation de la biodiversité, la Direction de la nature des paysages et de la biodiversité intervient dans la gestion et l'aménagement de 8 parcs départementaux (environ 800ha) dont 7 sont classés Natura 2000 mais aussi sur l'ensemble du territoire départemental avec le déploiement des cours OASIS dans les collèges ainsi que des projets du plan Canopée.

Le service des parcs urbains de la DNPB gère :

- *Le parc départemental de la Bergère à Bobigny,*
- *Le parc départemental Jean Moulin Les Guilands à Montreuil/Bagnolet,*
- *Le parc départemental de la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne,*
- *Le parc départemental de la Fosse Maussoin à Clichy-sous-Bois,*
- *Le parc départemental de l'Île-Saint-Denis,*
- *Le parc forestier de la Poudrerie, à Sevran/Vaujours.*

En cohérence avec les plans de gestion existants (en lien avec la politique Natura 2000), le/la technicien.ne est en charge de la programmation, du suivi des travaux liés à l'aménagement, de l'entretien, de la gestion et de la conservation - ou la restauration - des espaces naturels et milieux forestiers des parcs. Il peut suivre des missions liées à des projets de paysage, à la gestion écologique des parcs ou à l'éco-pâturage dans les parcs où il est pratiqué.

Missions principales :

- Identifier et programmer les travaux d'entretien et de gestion des milieux dans une enveloppe budgétaire définie et en intégrant les exigences en matière de biodiversité, de plan de gestion ainsi que les attentes et besoins des usagers.
- Assurer le suivi de l'élaboration des études et des dossiers techniques ainsi que celui de la réalisation des travaux neufs ou de restauration des espaces verts et naturels, des voiries et équipements du parc, en intégrant la contrainte du respect de l'environnement du site.
- Suivre, organiser et contrôler les interventions des entreprises en charge de l'entretien et de la gestion des espaces verts et des équipements mobiliers et immobilier associés.
- Informer régulièrement de son activité les autres secteurs d'activité des parcs du service (accueil et animation), pour faciliter les interventions et missions de chacun et le bon déroulement de la vie des parcs, en haute et basse saison.
- Assurer l'intérim technique gestion des autres parcs du service en cas de besoin et travailler en transversalité sur les activités de prévention, accueil et promotion du service.

Compétences

• Relationnelles

- Savoir travailler en équipe et en pluridisciplinarité et en transversalité
- Savoir établir une relation de confiance avec ses interlocuteurs
- Savoir négocier avec les fournisseurs et les entreprises
- Savoir rendre compte de l'activité de son secteur d'intervention créée

• Organisationnelles

- Savoir conduire un projet, synthétiser piloter les échéances et en rendre compte aux instances de décision
- Savoir arbitrer et opérer des choix entre plusieurs options techniques et/ou scientifiques
- Savoir faire preuve de rigueur et d'organisation dans le suivi technique et financier des opérations déléguées à des prestataires et de ses activités en propre
- Savoir planifier et contrôler la réalisation des travaux, en conformité avec les exigences de sécurité, techniques et environnementales

• Techniques

- Savoir proposer et dessiner des aménagements et équipements paysagers pour les parcs sur des logiciels de CAO,
- Savoir utiliser des logiciels ou outils cartographiques pour construire des plans et des documents d'aide à la gestion, e
- Savoir définir les exigences techniques, environnementales, administratives et financières des aménagements et mettre en œuvre le suivi administratif, juridique et financier des opérations
- Savoir organiser, coordonner et vérifier les activités des entreprises sur le chantier et savoir vérifier la conformité des travaux effectués.
- Avoir des connaissances de base sur la biodiversité commune.
- Savoir anticiper les évolutions du secteur, identifier les tendances d'évolution et les expériences innovantes en matière de gestion des espaces verts et naturels

Moyens mis à disposition :

Niveau d'études : Bac +2 / Bac +3 dans le domaine de l'aménagement paysager ou expérience similaire.

Diplômes requis :

Expérience (s) professionnelle(s) sur un poste similaire

Souhaitée(s)

Caractéristiques principales liées au poste

Horaires spécifiques

Permis de conduire obligatoire

Déplacements province et étranger

Astreintes

Logement de fonction

Vaccins obligatoires

Port d'une tenue de travail obligatoire

Autre caractéristique : «Autre_caractéristique __ à saisir»